

La décennie écoulée se caractérise d'une part par l'inflation législative et réglementaire et d'autre part par la mise en jeu - ou la menace - plus systématique de la responsabilité civile et/ou pénale des cliniques et de leurs praticiens.

Face à cet état de fait, les établissements et leurs personnels doivent connaître les situations à risques de façon à mettre en œuvre les réponses les plus adéquates, au meilleur coût bénéfice/risque.

Dans cette optique, les consultants de **CTC Conseil** ont mis en place une veille législative et réglementaire spécifiquement orientée vers le secteur santé.

Ainsi, face à un environnement technico-juridique en plein essor et bien souvent obscur, **notre équipe peut** :

- ✓ Vous assister ponctuellement dans la résolution de **problématiques technico-juridiques** telles que :
  - déterminer si un service de votre établissement peut prétendre à la qualification de service de réanimation ou de soins intensifs ou de surveillance continue,
  - déterminer si vos effectifs correspondent aux normes de personnels dans chaque service,
  - déterminer si les contrats d'exercice vous liant aux praticiens sont adaptés aux nouvelles obligations des praticiens d'une part et de votre établissement d'autre part,
  - déterminer si compte tenu de votre organisation, un patient pourrait engager votre responsabilité civile en cas de vol de ses biens personnels,
  - déterminer si l'information donnée aux patients est suffisante durant toutes les phases de leur hospitalisation
  
- ✓ Vous assister dans vos **démarches de contractualisation**, avec les praticiens, la tutelle sanitaire ou encore des partenaires,
  
- ✓ Procéder à la constitution de **dossiers de législations** sur des thèmes spécifiques tel que le Bloc-Opératoire ou la stérilisation, préalables à des audits et démarches de réorganisation,
  
- ✓ Vous sensibiliser aux situations susceptibles de mettre en jeu la **responsabilité civile et/ou pénale de votre établissement** du fait de son activité hôtelière et/ou soignante.